Affichage de poste

Interne/externe

Le 18 mars 2024

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DU CONSEIL
Numéro du poste : NONS 04 23 24 VP

L'usage du masculin a pour but d'alléger le texte

Le CSC Nouvelon offre une éducation catholique de langue française reconnue pour son excellence. Avec près de 5 650 élèves répartis dans 37 lieux d'enseignement dont 27 écoles élémentaires, 9 écoles secondaires et le Carrefour Option+ (école secondaire offrant également des programmes d'éducation permanente), le CSC Nouvelon offre un milieu propice à l'apprentissage et un programme éducatif de qualité, de la petite enfance à l'âge adulte. Il compte quelque 1 600 employés et se compose de 12 conseillers scolaires et 2 élèves conseillers.

Situé au cœur d'un territoire dynamique et à grande proportion francophone, le CSC Nouvelon occupe une place de choix parmi les conseils scolaires de langue française en Ontario et au Canada français. Le territoire du CSC Nouvelon englobe les communautés de Chapleau, Dubreuilville, Espanola, Grand Sudbury, Hornepayne, Michipicoten, Rive Nord, Sault Ste-Marie et Sudbury-Est.

Le CSC Nouvelon promeut l'équité, la diversité et l'inclusion en milieu de travail.

Tel que précisé dans la politique GOU 19.0, la direction de l'éducation cumule les fonctions d'agent de supervision en chef et le chef de service administratif du Conseil qui l'emploie et fait office de secrétaire-trésorier. Son autorité relève directement du Conseil et elle assume le leadership en matière d'éducation catholique de langue française, de planification stratégique, d'établissement des priorités annuelles et assure la gestion organisationnelle et financière du Conseil.

Le Conseil s'attend à ce que la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier :

- ait une vision avant-gardiste de l'éducation catholique de langue française fondées sur des attentes élevées;
- soit un leader mobilisateur tant sur le plan pédagogique qu'administratif axée sur l'atteinte de résultats clairs et précis qui favorisent la réussite et le bien-être des élèves et des employés et la vitalité des écoles et du Conseil;
- soit un leader visible dans chacune des communautés scolaires desservies par le Conseil;
- fasse preuve d'astuce politique et ait une connaissance approfondie en gouvernance;
- soit un agent de changement qui inspire et motive les membres du personnel à se dépasser;
- soit fier et engagé envers la culture et à la communauté francophone et catholique, et
- détienne des habiletés interpersonnelles et des compétences langagières supérieures.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE RECHERCHÉES

- Maîtrise;
- Membre en règle et carte de compétences de l'Ordre des enseignants et des enseignantes de l'Ontario (OEEO);
- Brevet d'agent de supervision de l'Ontario;
- Spécialiste en enseignement religieux ou s'engage à l'obtenir;
- Minimum de dix (10) années d'expérience à responsabilité croissante dans des postes de leadership en éducation dont cinq (5) années d'expérience comme surintendant(e) de l'éducation.

SALAIRE ANNUEL : Selon le Régime de rémunération des cadres supérieurs du CSC Nouvelon

LIEU DE TRAVAIL : Siège social, Sudbury

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : À déterminer

PRÉSENTATION DE DEMANDE

Veuillez faire parvenir votre demande en ligne en cliquant ici

***au plus tard à 16 heures, le mercredi 17 avril 2024* à l'attention de :**

Suzanne Salituri, présidente du Conseil

DOCUMENTS D'APPUI QUI DOIVENT ACCOMPAGNER LA DEMANDE D'EMPLOI

- Une lettre de présentation accompagnant votre curriculum vitae en français avec la notation confidentielle;
- Une copie de vos diplômes;
- Une copie de votre certificat de qualification et d'inscription de l'OEEO;
- Une description de votre engagement communautaire et de vos réalisations en éducation;
- Conformément à la *Loi sur l'information municipale et à la protection de la vie privée*, le formulaire d'autorisation de références professionnelles doit être dûment complété en cliquant ici.
- Toutes autres pièces justificatives pertinentes au poste.

À NOTER

- En vertu du paragraphe 24(1) du Code des droits de la personne de l'Ontario, le CSC du Nouvelon, a le droit de préférer, en matière d'emploi, des candidats de langue française catholique.
- En vertu du Règlement 521/01 et tel qu'amendé par le règlement 322/03 et de la politique du CSC Nouvelon, toute personne employée par le conseil scolaire doit fournir un relevé de ses antécédents criminels ne dépassant pas six mois avant d'entrer en fonction. Il s'agit d'une condition essentielle d'emploi.
- Dans le respect de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité* pour les personnes handicapées de l'Ontario, le CSC Nouvelon rend disponible des mesures d'adaptation durant son processus de sélection.

Veuillez noter que les personnes retenues pour les entrevues seront appelées à compléter des tests psychométriques dans le cadre du processus de sélection.

Nous remercions tous ceux ayant indiqué un intérêt pour ce poste, cependant nous communiquerons uniquement avec les gens qui seront convoqués aux entrevues.

Suzanne Salituri
Présidente du Conseil

Paul E. Henry
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

Mon aventure... ma carrière

NOUVELON.CA